

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne: CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00 UNION POSTALE \$6.00 Edition Hebdomadaire: CANADA \$1.00 ETATS-UNIS \$1.50 UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

ACTION: Main 7460

LA QUESTION NAVALE

L'attitude de la Nouvelle-Zélande et celle de l'Australie

Deux faits nouveaux et assez considérables viennent de se produire. La Nouvelle Zélande consent à laisser servir, dans l'escadre du Nord, le cuirassé qu'elle a fait construire en Angleterre, tandis que l'Australie refuse carrément de laisser éloigner de son littoral les bateaux qu'elle pourrait bâtir.

Cette attitude contradictoire, si l'on en croit certains journaux, pourrait s'expliquer d'une façon aussi simple qu'instructive.

La Nouvelle Zélande ayant fait le plongeon dans le militarisme, se serait aperçue que l'opération est plutôt coûteuse. Les Néo-Zélandais, hommes pratiques, se seraient alors dit: Si nous amenons chez nous ce cuirassé, il va falloir lui donner des compagnons: croiseurs, torpilleurs, etc., et la dépense montera toujours. Tandis que si nous le mettons à la disposition de l'Angleterre, nous passerons pour d'admirables loyalistes et nous n'aurons pas besoin de continuer la série. Nous aurons dépensé inutilement quelques millions, mais, au moins, ce sera fini! Le calcul n'est pas mauvais et il est vraisemblable.

Quant à l'Australie, si l'on veut bien se reporter à un article d'une brutale franchise, publiée dans la National Review, de juillet 1911, par l'un des principaux journalistes du pays, M. James Edmond, on y trouvera le motif probable, et tout naturel, de son attitude.

Pour l'Australie—nous résumons la pensée de M. Edmond—le danger principal, ce n'est point l'invasion allemande aux îles britanniques, c'est l'invasion jaune sur le continent australien; la première raison d'être de la flotte, ce n'est pas le maintien de la suprématie navale de l'empire, c'est la défense de l'Australie contre les Jaunes, d'où qu'ils viennent et qu'ils appartiennent ou non à l'empire britannique. M. Edmond ajoutait que, pour un grand nombre d'Australiens, la conquête allemande pourrait même être bienvenue, si elle apparaissait comme la dernière sauvegarde des Australiens de race blanche contre l'invasion des Jaunes.

Et cette affirmation ramène au sentiment des réalités les théoriciens qui risqueraient de se perdre dans les nuages. L'empire britannique est composé de peuples divers épars sur tous les points du globe, et dont les intérêts peuvent se heurter du jour au lendemain. Le seul moyen de maintenir entre eux la concorde et l'harmonie, c'est de les laisser se développer selon leur tempérament propre.

Cette politique de décentralisation a fait, dans le passé, la grandeur de l'empire; c'est elle seule qui maintiendra, pour un temps indéterminé, son unité politique, et elle doit s'appliquer en matière de défense comme en matière de douane et de tarif.

La pire aventure qui pourrait arriver à l'Angleterre, ce serait que, par une série de manœuvres insidieuses ou d'appels aux passions de race, on réussit à faire accepter aux colonies des obligations nouvelles, qui dépasseraient leurs ressources et ne seraient pas justifiées par leurs propres besoins ou leur situation politique. Car la réaction se produirait inévitablement et elle atteindrait, du même coup, les gouvernements prudents ou complices et le pays au bénéfice exclusif duquel ces concessions sembleraient avoir été consenties.

Les grands politiques canadiens d'hier, quand ils s'opposaient à ce que le Canada se jetât dans le tourbillon du militarisme européen, servaient à la fois l'intérêt canadien le plus immédiat et le meilleur intérêt impérial.

Les hommes d'Etat d'aujourd'hui—ceux d'Angleterre comme ceux du Canada—feraient bien de se le rappeler.

Omer HEROUX.

La fermeture de bonne heure

EN ANGLETERRE

Depuis le 1er mai, les magasins sont obligés de fermer à une heure une fois la semaine en Angleterre. C'est la loi Churchill, votée à la dernière session, que le vent aîné. Quel jour? La loi ne le dit pas; elle laisse au contraire l'initiative du choix aux autorités municipales. Pour un grand nombre de magasins qui fermaient déjà à 2 heures, une fois la semaine, la loi ne change pratiquement rien; mais pour les autres, c'est une innovation. Il est probable que l'on fermera de préférence le samedi après-midi.

La loi fait cependant exception pour les boucheries, les poissonneries, les boulangeries, les pâtisseries, les crémeries, les restaurants, les tavernes, les boutiques de journaux, les débits d'accessoires pour les bicyclettes, aréoplans, automobiles et ateliers de réparations pour celles-ci, sans cependant les dispenser de pouvoir au demi congé hebdomadaire à tour de rôle.

Elle ne manque pas non plus de côtés bizarres. Ainsi, certains magasins qui vendent des articles périssables en même temps que des articles non périssables, ne seront qu'à moitié ouverts le jour fixé pour le demi congé. C'est-à-dire, qu'une pâtisserie, par exemple, pourra vendre des gâteaux, mais non des confitures ou du chocolat et qu'un débit de journaux pourra vendre ceux-ci, mais non du papier à lettre. Cela, pour éviter une concurrence dont les magasins détaillants les mêmes articles auraient le droit de se plaindre.

Autres détails. Les employés prenant leur repas dans l'établissement auront trois quarts d'heure de repos, tandis que ceux qui vont déjeuner en dehors auront une heure, et là où des jeunes filles sont employées, il y aura au moins un tabouret pour trois afin qu'elles puissent se reposer à tour de rôle.

En somme, l'on considère la nouvelle loi très avantageuse pour la grande majorité des employés.

JEAN DUMONT.

La Nouvelle France

Le dernier numéro de la Nouvelle France est particulièrement intéressant. Il contient, avec un article de haute portée philosophique et sociale de Mgr Paquet, une étude très fouillée du Paon d'Email de Paul Morin, par l'abbé Camille Roy.

Le prix de l'abonnement à la Nouvelle France n'est que d'une piastre par année. L'adresse: 2, rue Port-Dauphin, Québec.

Fred PELLETIER.

BILLET DU SOIR

UNE PRESCRIPTION.

J'entraî chez mon ami. Et je lui trouvais l'air souffrant. Il lisait les Lettres Persanes, de Montesquieu. Ceci m'étonna. Car il abhorre le dix-huitième siècle, en bloc. Et maintes fois il m'avait dit en quel le pietre estime il tient Montesquieu.

—Mais comment as-tu pu te décider à lire cet ouvrage? lui demandai-je, tandis qu'il déposait le volume sur sa table encombrée de bouquins, de coupures de journaux et de drogues de toutes sortes.

—Je ne le lis pas; je le consulte seulement, me répondit-il.

—Je vois bien que tu le feuilletais quand j'arrivai, dis-je, mais je ne comprends pas pourquoi tu le consultes. Tu me téléphones que tu as la fièvre, tu me demandes une visite de médecin, j'arrive avec ma trousse, tu me fais grise mine; et je te trouves à lire un auteur dont tu m'as toujours mal parlé. D'où vient tout cela?

—Ne te frotte pas, mon cher Coignard. Il y a... il y a que j'ai absorbé, je crois, un poison quelconque, et je cherche un vomitif.

—Un vomitif? Et dans Montesquieu? Je ne crois guère que la correspondance d'Usbek et de tous ses amis avec de pseudo-Persans puisse le fournir cela.

—Si je me rappelle que jadis je lus une lettre de Rica à Lévi, médecin juif, lettre où Rica expédie à son ami celle d'un médecin de province à un médecin de Paris. Il y avait là-dessus une prescription que je ne retrouvais pas. En attendant, je cherchais. Et j'ai trouvé, au moment où tu sonnais. Voici:

Et mon ami me tendit le volume poudreux. Je lus, dans la lettre CXLIII, ceci:

VOMITIF

Prenez six harangues, une douzaine d'oraisons funèbres indifféremment, prenant garde pourtant de ne point se servir de celles de M. de N.; un recueil de nouveaux opéras; cinquante romans; trente mémoires nouveaux; mettez le tout dans un matras; laissez-le en digestion pendant deux jours; puis faites-le distiller au feu de sable. Et si tout cela ne suffit pas,

AUTRE PLUS PUISSANT.

Prenez une feuille de papier marbré, qui ait servi à couvrir un recueil des pièces de J. F.; faites-la infuser l'espace de trois minutes; faites chauffer une cuillerée de cette infusion, et avalez.

—Je fermai le volume. Mon ami me dit: Je suis déjà mieux; il faut croire que je ne me suis pas empoisonné. Je pris le pont du malade, lui regardai la langue, lui mis un thermomètre sous l'aisselle, et lui examinai la pupille de l'oeil; et je constatai que de fait il allait mieux et ne s'était pas empoisonné. Je causai cinq minutes, puis, de partir, je dressai la prescription suivante, et je la laissai sur sa table.

VOMITIF

Prenez cinq discours de députés canadiens-français libéraux ou ministériels sur la question du Kee-watin; une douzaine de programmes politiques de M. Jerry Décaré, prenant garde pourtant de ne point user de ceux de M. Alexandre Tachevère; un recueil de promesses d'élections; cinquante lettres de ministres; trente requêtes pour des positions à l'emploi d'un ministre; mettez le tout dans une cornue; laissez fermenter pendant deux jours; puis faites distiller au feu allumé avec de vieilles Presses. Et si tout cela ne suffit pas,

AUTRE PLUS PUISSANT

Prenez une feuille des Débats de la Chambre où est imprimé l'un des discours de M. Rodolphe Lemieux sur la question des écoles de la Saskatchewan; faites-la infuser l'espace de trois minutes; faites chauffer une cuillerée de cette infusion, et avalez. Deux gouttes suffiront. Soyez prudent!

Mon ami m'a téléphoné, il y a quelque temps: "Ta dernière prescription, m'a-t-il dit, est excellente."

Je le crois sans peine!

COIGNARD, M.D.

M. Etienne Lamy

M. Etienne Lamy, qui est actuellement dans la Colombie Anglaise, sera de retour à Saint-Boniface vers le 7 ou le 8 juin. Il y donnera une conférence publique, au collège, sur l'invitation de l'archevêque, Mgr Langevin.

Deux anniversaires

C'était hier le soixante-dix-septième anniversaire de la naissance du pape, c'est aujourd'hui le quarante-septième anniversaire de celle de lui.

Au souverain pontife et au chef de l'état politique, nous souhaitons longue vie et bonheur.

Un précédent intéressant

La Chambre des Lords vient de se prononcer sur un curieux cas de compensation résultant d'un accident du travail.

Il y a quelques années, un ouvrier du nom de Henry Ball perdait l'usage d'un oeil, mais n'en continuait pas moins son travail, parce que l'incapacité était à peine perceptible à qui l'ignorait. Plus récemment, le même oeil recevait une nouvelle blessure, dont les suites nécessitèrent l'extraction. L'incapacité redoublée évidente, Ball ne put trouver d'ouvrage. Ses patrons lui payèrent une compensation équivalente à dix semaines de salaire, mais ils refusèrent d'admettre la responsabilité de l'incapacité devenue permanente.

Ball réclama en justice. Le tribunal de première instance admit l'incapacité, mais la fit remonter au premier accident qui échappa à la loi de compensation passée en 1906. Ball en appela à la juridiction supérieure qui confirma la décision de première instance. Il s'adressa alors à la Chambre des Lords qui vient de lui donner gain de cause.

Lord Atkinson qui a formulé la décision de la Chambre des Lords tient le patron responsable de la perte de l'oeil de Ball. Ball, dit-il, avait un oeil éteint, mais il pouvait quand même travailler. On lui donnait du travail alors parce que son incapacité ne paraissait pas, tandis que depuis le dernier accident, on ne veut plus l'employer, parce que l'incapacité paraît. En d'autres termes, Ball a perdu toute chance de pouvoir travailler à cause de ce dernier accident qui a réduit sa capacité de travail tout autant que s'il était paralysé.

Le dossier de l'affaire a donc été renvoyé au juge de première instance avec instruction à celui-ci d'évaluer la compensation raisonnable en pareil cas.

P. L.

Sur le Pont d'Avignon...

M. Borden s'embarque le vingt-six du courant, pour la Grande-Bretagne. Il doit y traiter longuement, avec l'Amirauté, de la question de la défense navale.

Le maintien de M. Borden au pouvoir dépendra en une large mesure de son attitude à Londres; un cultivateur de nos moyens de transport. C'est la principale question de l'heure. Et les gouvernements qui négligeront de la résoudre, pour s'attarder à vouloir nous faire construire des dreadnoughts se verront signifier quelque jour, et plus vite qu'ils ne le croient,—un avis de congé.

Il ne se passe pas de semaine que les journaux n'annoncent la mort de quelques hommes, à la suite d'une explosion prématurée de dynamite ou d'autres agents destructeurs du même genre. Samedi après-midi, le long de la voie du Canadian Nord, à quelques milles de Kingston, huit hommes trouvaient une mort effroyable, dans une de ces catastrophes.

Depuis que le Canada construit les nouveaux transcontinentaux, de tels faits sont terriblement fréquents. Nos gouvernements, dans chaque province, devraient s'occuper de légiférer avec plus de sévérité, quant à la sécurité des travailleurs dans de telles entreprises. Ce n'est pas sous prétexte que, la plupart du temps, les victimes sont des Hongrois, des Roumains ou des Italiens qu'il faut laisser durer en se tenant les mains croisées. Ces gens ont droit à ce qu'on respecte leur vie tout autant que celle de n'importe quel Canadien.

Un observateur prétend que, lorsqu'un homme ne dit pas la vérité, il se ferme les mains, parce que peu de gens peuvent mentir en se tenant les mains ouvertes. C'est, dit-il, un mouvement instinctif qui trahit les menteurs.

Et c'est peut-être parce qu'ils font des promesses qu'ils savent mensongères, la plupart du temps, que bien des orateurs politiques ne peuvent parler en public sans avoir les deux poings fermés.

Quatre aviateurs se sont tués, dans la journée d'hier, un Américain, deux Allemands et un Français.

Ceci ne démontre pas que l'aviation soit une science impraticable; il se trouve tous les jours des automobilistes, des mécaniciens et des chauffeurs de locomotives, et des conducteurs d'automobile et du chemin de fer sont de moins en moins dangereux. Les accidents de l'aviation, comme ceux de l'automobile, ont quatre-vingt-dix fois sur cent l'imprudence des passagers, comme cause première. Mais aviateurs et chauffeurs se familiarisent tellement avec le danger qu'ils finissent par en oublier l'existence. Et c'est à cet heure-là qu'il les attend.

"Ne critiquez pas tout ce que vous voyez ici, quand bien même ce n'est pas ce que vous avez été habitués à voir outre-mer," disait hier à un groupe d'immigrants an-

La politique aux États-Unis

Un facteur en particulier a contribué dans une grande mesure à accroître les chances de M. Roosevelt au choix de la convention républicaine: c'est le mode d'élections primaires qui a été essayé dans plusieurs Etats de l'Union, cette année.

On prétend qu'avec les conventions d'états telles que mises en oeuvre dans le passé, l'ancien président se serait trouvé dans une situation plutôt désavantageuse, puisque ces conventions étaient dominées par un petit groupe de politiciens, fonctionnaires pour la plupart et naturellement portés à appuyer le détenteur actuel du pouvoir à qui ils doivent leurs emplois.

Les élections primaires ont aussi favorisé M. Roosevelt à un autre point de vue: elles ont montré au peuple qu'il peut, par le suffrage direct, élire le candidat de son choix indépendamment de l'influence du président en office, et qu'il est désormais impossible à ce dernier de s'imposer perpétuellement au choix de son parti, grâce à la pression du personnel administratif.

L'ancien système en usage aux Etats-Unis pour choisir les candidats à la présidence, était identique à celui d'après lequel les candidats aux élections parlementaires sont choisis au Canada. Quelques mois avant la convention nationale, le chef du parti dans l'état convoquait la convention de cet état, qui choisissait les délégués à la convention nationale. Un très petit nombre d'électeurs prenait part à la convention, que les politiciens de profession dirigeaient à leur guise; de là le truquage fréquent du vote et le choix de délégués que le peuple n'aurait pas acceptés.

La convention nationale se composait des délégués choisis par les conventions locales.

Le système des élections primaires équivalait à une véritable consultation populaire, correspondant assez exactement à l'élection présidentielle, avec cette différence que la lutte se fait entre candidats d'un même parti; au lieu d'un républicain combattant un démocrate, ce sont deux ou plusieurs républicains, deux ou plusieurs démocrates qui luttent pour obtenir la prédominance aux conventions nationales de leurs partis respectifs. Aux primaires républicaines, la lutte s'est faite entre Taft, Roosevelt et La Follette; aux primaires démocratiques, les concurrents en présence étaient Clark, Wilson et Harmon. Des bulletins portant les noms des candidats sont fournis aux électeurs; les boîtes de scrutin sont sous la surveillance des fonctionnaires de l'Etat, et toutes les précautions sont observées pour assurer l'honnêteté du suffrage, tout comme à l'élection présidentielle.

Le système ne fonctionne pas encore d'une manière parfaite; mais les élections primaires actuelles en montrent les points faibles et on espère arriver à en obtenir de bons résultats.

ULDERIC TREMBLAY.

Les élections belges

Le résultat des élections belges trompe singulièrement les espérances de ceux qui comptaient en avoir fini avec le groupe catholique qui gouverne le pays depuis vingt-huit ans. Bien que les chiffres officiels ne soient pas encore tous connus, il est déjà clair que le gouvernement revient de la bataille avec une majorité plus forte qu'auparavant.

Cela est d'autant plus remarquable qu'après vingt-huit ans d'exercice du pouvoir, un régime est forcément miné par des querelles intestines, et que la coalition libérale-socialiste s'était jetée à l'assaut avec une extrême ardeur.

Le chiffre de la majorité est plus éloquent qu'il ne le paraîtrait de prime abord, car la Belgique vit sous le régime de la représentation proportionnelle. Alors que chez nous, une majorité populaire d'un vingtième peut correspondre à une majorité parlementaire d'un quart ou d'un tiers, en Belgique il y a nécessairement parallélisme complet entre la majorité parlementaire et la majorité populaire.

Nous espérons publier ces jours-ci une étude d'un spécialiste sur cette question des élections belges, et peut-être une lettre de l'un de nos amis de là-bas.

glais récemment arrivés au pays un pasteur protestant de Montréal. Excellent conseil, et dont une foule de gens venus de l'Europe continentale pourraient faire leur bénéfice. A tout moment, et à propos de n'importe quoi, on les voit hausser les épaules, et on les entend: "Chez nous, nous faisons bien mieux que cela. Dans quel programme, c'est le sien. Je serai dans l'opposition à Québec, je saurai y faire mon devoir envers notre province et envers notre beau

POUR LES VACANCES

Le DEVOIR offre à ses amis et à ses lecteurs qui veulent un abonnement spécial pour le temps des vacances, des conditions tout-à-fait avantageuses.

Un abonnement de vacances, du quinze juin au quinze septembre, —trois mois— coutera cinquante sous.

Ceci couvre toute la période du Congrès du PARLER FRANÇAIS à Québec, qui sera l'événement important de l'année pour les groupes français de l'Amérique.

Cet abonnement s'impose pour le temps des vacances.

Enregistrez votre nom tout de suite, donnez l'adresse, et dès le quinze juin, le DEVOIR servira le nouvel abonnement.

M. J. M. Tellier à Saint-Gabriel de Brandon

Le chef de l'opposition prononce un grand discours à l'occasion d'une fête en l'honneur du nouveau député de Berthier

"Je suis battu, mais pas découragé, dit-il. — Je combattrai encore pour le peuple comme je l'ai fait depuis vingt ans et nos principes prévaudront un jour"

On célébrait hier, avec éclat, à St-Gabriel de Brandon, le triomphe du nouveau député de Berthier, M. le docteur Gadoury. Les rues de ce joli village du nord étaient pavées de drapeaux anglais et français, la fanfare de Joliette, venue tout exprès pour la fête, faisait entendre ses meilleurs morceaux, et le peuple, en liesse, manifestait sa joie, en chantant tous les refrains connus dans nos campagnes. C'était une fête de famille, la fête de tous, et chacun s'en donnait à coeur joie.

M. VICTOR ALLARD

Il y a trente ans, je faisais, à St-Gabriel, mes premières armes politiques. Je m'y suis fait des amitiés qui subsistent encore et il m'est agréable de revenir voir mes vieux amis, libéraux comme conservateurs, et leur dire un sincère merci pour la lutte qu'ils ont faite pour notre ami Gadoury.

Celui-là, je le connais depuis de longues années, il vous a dit que son chef serait M. Tellier, mais laissez-moi vous dire que Gadoury est assez indépendant de caractère pour appuyer son chef quand il fera bien, mais qu'il le combattra quand il s'écartera de la voie droite, si jamais pareille chose lui arrivait. M. Tellier a été battu, mais les idées qu'il prêche sont plus vivantes que jamais, parce que les principes sont immuables et ne meurent pas, et avant qu'il soit longtemps, la revanche viendra, parce que le peuple verra de quel côté se trouve le progrès et l'honnêteté.

M. TELLIER

Aux applaudissements et aux acclamations enthousiastes de la foule, le président annonce le chef de l'opposition.

M. Tellier remercie les assistants d'être venus si nombreux à cette fête de famille, il félicite les organisateurs de la manifestation, qu'ils font à leur député, son ami de collège.

En passant, il parle de l'élection de Joliette qu'il avait remise à des amis, quand c'était son sort personnel qui se jouait et remercie les libéraux qui ont bien voulu l'aider à faire triompher son programme. "Ces hommes ont mis les idées au-dessus des partis, ils ont les hommes au-dessus du drapeau rouge et je les en remercie. Je ne suis pas un adversaire des partis, je sais qu'il doit exister une discipline de parti, mais cette discipline doit avoir des limites, et quand arrive une grande question d'intérêt public, on doit plutôt suivre les dictées de sa conscience que le fouet des whips. Et ces idées ne sont pas nouvelles chez nous. Nous avons été dans l'opposition, un groupe d'hommes que des convictions, des idées et des désirs communs de travailler au progrès de notre province, avaient réunis.

Ce n'était pas l'appât du pouvoir qui avait fait quitter l'arène fédérale à Bourassa et à Lavergne pour tomber dans l'opposition à Québec, mais c'était le désir d'être mieux des idées destinées à faire le bien de notre province.

Beaucoup de nos idées ont été combattues par les ministres et les journaux à leur solde, et pourtant après nous avoir traités de fous et de rêveurs, le gouvernement était fier de les prendre à son compte et de s'en vanter.

Mon chef, c'est M. Tellier, mon programme, c'est le sien. Je serai dans l'opposition à Québec, je saurai y faire mon devoir envers notre province et envers notre beau

Le jour n'est pas éloigné, croyez-moi, où la province connaîtra mieux le programme et la personnalité de M. Tellier, se ressaisira et mettra à la tête des affaires celui de qui on a pu dire qu'il était le type par excellence de l'honnête homme.

Mon chef, c'est M. Tellier, mon programme, c'est le sien. Je serai dans l'opposition à Québec, je saurai y faire mon devoir envers notre province et envers notre beau

(Suite à la page 2).

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, R. de MESSIE, Géraud.

Aujourd'hui maximum... 74. Même date l'an dernier... 69. Aujourd'hui minimum... 58. Même date l'an dernier... 53.

DEMAIN Beau et chaud

La Fête du Roi

Sa Majesté Georges V fête aujourd'hui son quarante-septième anniversaire et par tout l'Empire britannique l'événement donnera lieu à des réjouissances. C'est fête légale; les banques, l'hôtel des Postes, les tribunaux, l'hôtel de Ville sont fermés.

Pie X a 77 ans

Rome, 2. — Le Pape Pie X a célébré aujourd'hui son soixante-dix-septième anniversaire de naissance. A ses amis qui sont allés le féliciter, le vénérable pontife a déclaré être en bonne santé et qu'il espérait vivre encore plusieurs années.

Nos souverains aux régates de Henley

Londres, 3. — La société mondiale se félicite de ce que le duc de Devon et d'Ascot, le plus distingué des "Garden Party" qui doit avoir lieu au palais de Buckingham n'est pas contrevenu à son engagement de se rendre à Henley.

Des titres pour le Prince de Galles

Londres, 3. — Plusieurs titres seront conférés au Prince de Galles quand il atteindra sa dix-huitième année, le 23 juin. Il sera promu lieutenant dans la marine et recevra une commission dans l'armée.

La majorité de M. Octave Morin est de 24 voix

Québec, 3. — Le décompte judiciaire dans l'Islet, a eu lieu, samedi, à Montmagny, devant le juge Pelletier. M. Morin, le vainqueur de l'hon. M. Caron, a vu, comme résultat, sa majorité augmentée de 15 voix.

L'élection au Nouveau-Brunswick

St-Jean, N.-B., — Le Dr John T. Lewis sera le candidat libéral dans le comté d'Albert. M. A. B. Copp, à qui on a offert cette candidature, a décidé de ne se présenter que dans Westmorland.

M. Borden à Londres

Ottawa, 3. — L'honorable R. L. Borden, premier ministre, l'honorable J. D. Hazen, ministre de la marine et des pêcheries, qui vont en Angleterre discuter avec le gouvernement impérial la question navale et d'autres problèmes importants pour l'empire en général partiront par le Royal George, le 26 courant.

Inspection des canaux

Ottawa, 2. — L'honorable Frank Cochrane a quitté la capitale, hier, pour Prescott, où il s'embarquera sur un navire du gouvernement pour faire l'inspection des différents canaux sur le Saint-Laurent. Ce sera sa première visite officielle des canaux.

Ambassadeur à Pékin

Paris, 3. — M. Conty, sous-directeur d'Encepe au ministère des affaires étrangères, a été nommé ministre de France à Pékin.

Huit hommes sont tués près de Kingston

L'EXPLOSION PREMATUREE D'UNE MINE, DANS UN CAMP DE CONSTRUCTION DU CANADIEN-NORD, DETRUIT PRESQUE TOUTE UNE EQUIPE.

Kingston, Ont., 3. — Huit hommes ont été tués samedi, par une explosion prématurée de poudre noire, dans un camp de construction du Canadien Nord, situé à six milles de Stone's Corners, Perth Road, et à 25 milles de Kingston.

Dix-huit hommes se trouvaient dans une tranchée et chargeaient une mine de trente pieds, quand la poudre explosa. Huit hommes furent tués sur le coup; ils étaient tous Roumains, à l'exception d'un contremaître nommé Prescott Northrup, qui venait du Nouveau-Brunswick.

L'explosion fit partir une avalanche qui écrasa les victimes sous trois à quatre cents pieds cubes de terre. Northrup a été pulvérisé par l'explosion; on n'a retrouvé qu'une de ses mains avec un gant et des fragments de ses habits.

Le nouveau roi du Danemark

CHRISTIAN X EST UN SOLDAT ET UN SPORTSMAN, MAIS IL N'A AUCUN AMOUR POUR LA POLITIQUE QU'IL EVITE DE CONNAÎTRE.

Copenhague, 2. — Christian X, qui vient de succéder à Frédéric VIII, comme roi de Danemark, est un soldat, un sportsman et un démocrate, comme son père et son grand-père, mais il ne connaît rien à la politique et ne l'aime pas.

Il a épousé, en 1898, la princesse Alexandrine de Mecklembourg. Le mariage a eu lieu à Cannes, où la mère de la princesse, la grande-duchesse Anastasia passait l'hiver depuis plusieurs années. La reine est grande comme son mari, c'est une femme intelligente qui sera entourée d'une cour brillante.

Explosion de gaz à Windsor, Ont.

Windsor, Ont., 3. — M. Thomas Ouellette, en entrant à sa maison samedi soir, très tard dans la soirée, frota une allumette pour allumer le gaz. Malheureusement il s'était fait une fuite de gaz et une épouvantable détonation se produisit, qui enleva une partie du toit et brisa tous les carreaux de la maison. Le feu se déclara immédiatement et M. Ouellette fut obligé de se frayer un chemin dans la fumée et les flammes pour sauver sa femme et ses deux enfants, que le gaz avait rendus inconscients.

C'est au prix d'efforts surhumains qu'il parvint à les sauver. Les pompiers durent travailler une heure pour maîtriser l'incendie.

Le feu dans un puits d'huile

Taft, Cal., 3. — Un incendie, dont l'origine est inconnue, s'est déclaré tard hier soir dans un des puits de la Buck Company, près de Fellows. Des milliers de gallons sont au feu et les flammes s'élèvent à des centaines de pieds dans les airs. Le foyer de l'incendie est situé à cinquante pieds d'un réservoir d'une capacité de cinq mille barils d'huile, et à cent pieds de distance est un autre puits. Il est plus que probable que ces réservoirs seraient complètement détruits.

La grève de Londres

Londres, 1. — Le conseil exécutif national de la Transport Workers Federation a décidé, à la réunion d'hier après-midi, qu'il n'y aurait pas de grève.

Le conseil a recommandé au comité de la grève d'accepter l'offre du gouvernement d'établir un bureau de conciliation. Des délégués de tous les ports du pays assisteront à la convention.

Famille éprouvée

New-York, 2. — Martin Dunn, un garçonnet de sept ans, a perdu la vie, hier soir, dans un accident d'automobile.

Sa mère est mourante à l'hôpital, son père n'est pas encore guéri de blessures reçues il y a une semaine, sa sœur souffre d'une maladie de cœur, son frère s'est brisé un poignet. Toute la famille est malade.

Victimes de la foudre

Mons, 3. — Un orage d'une violence inouïe a causé samedi plusieurs graves accidents de personnes et des dégâts considérables. Deux personnes ont été tuées par la foudre et cinq autres blessées.

Les élections générales au pays belge

D'APRES LES DERNIERES NOUVELLES, LE PARTI CATHOLIQUE A CONSERVE LE POUVOIR AVEC UNE MAJORITE PLUS FORTE QU'APARAVANT.

Bruxelles, 3. — Les élections générales qui ont eu lieu hier en Belgique se sont terminées par la victoire du parti catholique qui reste au pouvoir avec une majorité plus grande.

Comme on le sait, il s'agissait d'une forte partie: les catholiques au pouvoir depuis plus de 28 ans, luttant, sur la question des écoles et du suffrage universel, contre la coalition libérale-socialiste.

Leur majorité était tombée à 6 seulement, aux dernières élections et, de plus, on vient de porter cette année le nombre des arrondissements électoraux de 166 à 186.

Le cartel avait l'espoir de conquérir la plupart des nouveaux sièges et de renverser ainsi le gouvernement.

Au lieu de cela, les catholiques se sont établis sur une base plus solide. Les résultats complets ne seront pas connus avant ce soir, mais jusqu'à présent, le parti catholique a obtenu l'opposition et dans la capitale il est plus fort que jamais.

La campagne a été la plus ardente qui se soit jamais vue en Belgique. Des deux côtés, on a fait une propagande effrénée. La nuit dernière, il y a eu à plusieurs reprises, du désordre dans Bruxelles.

Des manifestants ont brisé les vitres au Club Catholique; la police a chargé plusieurs fois, et a même dû tirer en l'air.

La foule ne s'est dispersée que sur l'intervention des pompiers, qui arrosèrent copieusement les esprits surexcités.

Plusieurs personnes furent blessées. Des troubles ont aussi éclaté à Gand et l'on s'attend pour aujourd'hui à plus de sérieux encore.

Le gendarmier et la troupe sont mobilisés et 3,000 hommes de réserves ont été rappelés sous les drapeaux.

On attribue la défaite de la coalition libérale-socialiste au fait que les libéraux modérés étaient opposés à l'union avec les Socialistes.

MAJORITE AUGMENTEE

Bruxelles, 3. — (Dernière heure) — Le gouvernement est maintenu au pouvoir avec une majorité de 14, soit un gain de huit sièges.

Importante transaction de librairie

LA MCMILLAN PUBLISHING ACHE-TE LES DROITS D'AUTEUR DE LA MORANG EDUCATIONAL CO.

Toronto, 3. — La "McMillan Publishing Co." vient d'acquiescer les droits de reproduction et les livres appartenant à la "Morang Educational Co."

C'est une des plus grosses transactions qui se soient faites en Canada dans le monde des bibliothèques.

On ne connaît pas le montant payé, mais il paraît qu'il est fort élevé. M. Saull qui est depuis longtemps au service de la Cie Morang a été engagé comme rédacteur pour la partie éditoriale, par les nouveaux propriétaires.

La compagnie Morang continuera la publication de l'"University Magazine" et de "Canada Medical Journal."

M. Frank Wisw de la Compagnie McMillan, aura comme auparavant la haute direction de toutes les publications ayant trait à l'enseignement.

Nouveaux médecins

La Faculté de Médecine de McGill, a annoncé samedi soir, le résultat des examens de fin d'année. Quarante-quinze étudiants sur quarante-neuf sont reçus docteurs en médecine et maîtres en chirurgie (M. D., C. M.).

Parmi ces derniers, il y a quatre Canadiens Français: MM. H. R. D'Amboise, de Saint-Jean-Christophe, A. J. Hébert, de Shamington, L. G. Houle, de Charlottetown, I.P.E., H. H. Planché, de Cookshire.

Les survivants du naufrage du "Titanic"

LE COMITE DE LA CROIX ROUGE DE NEW-YORK A COMMENCE LA DISTRIBUTION DES FONDS QU'IL A A SA DISPOSITION. CE QUE DIT LE PRESIDENT DU COMITE.

New-York, 3. — Le comité de la Croix Rouge auquel a été confié le fonds destiné à secourir les survivants du naufrage du "Titanic" s'occupe de la distribution des \$13,000 dont il peut disposer.

Le comité a déjà pourvu aux besoins de 350 personnes, \$60,000 ont été payés et \$40,000 mises de côté pour venir au secours des familles dans le besoin.

A ce sujet, M. Robert W. De Forrest, président du comité, a déclaré ce qui suit: "Le plus grand partie des paiements doit être faite sous forme de pensions et doit être confiée à des agences responsables."

"Une aide temporaire et substantielle a été donnée à plus de la moitié des individus et des familles par le comité de secours des femmes. Le comité de la Croix Rouge s'applique particulièrement à créer un fonds permanent."

"L'assistance sous cette forme est nécessaire spécialement pour les familles des veuves. Le comité en connaît déjà soixante-deux, dont soixante-neuf ont perdu leurs maris dans le désastre. Une dizaine doivent retourner en Europe. Elles recevront de l'aide sur les fonds prélevés à l'étranger."

"Le comité a trouvé 83 familles dont les pertes consistent en effets qui constituaient tout leur avoir. Ces familles sont sans ressources. On a mis de côté pour elles \$18,375 dont la plus grande partie a été déboursée."

"Le comité est incapable de rembourser toutes les pertes qui ont été faites et qui sont de beaucoup plus élevées que le montant disponible. Les parents qui dépendaient de ceux qui ont péri et qui vivent à l'étranger, même ceux qui ne résident pas en Angleterre, seront secourus sur le fonds, trois fois plus considérable que le total des fonds américains, qui se trouve entre les mains du comité anglais."

Une femme se noie en voulant sauver son fils

MME HOWARD TUPPER DE L'I. DAHO EST ENTRAINEE AU FOND DE LA RIVIERE PAR CELUI QU'ELLE VOULAIT SAUVER. — TROIS VICTIMES.

Cameron, Idaho, 3. — Mme Howard Tupper, une veuve, et ses deux fils, Otto et James, âgés respectivement de 15 et de 11 ans, se sont noyés, hier, près de leur demeure.

Les enfants se baignaient dans un étang, lorsque l'aîné perdit pied. Frank couru appeler à l'aide et la mère se lança au secours de son fils; malheureusement, celui-ci la saisit par le cou paralyseant ses mouvements. Ce que voyant, le plus jeune des garçons plongea à son tour, mais tous les trois perdirent la vie.

La grève des garçons d'hôtel

LES CHEFS DU MOUVEMENT DISSENT QU'LES GREVISTES ONT AU NOMBRE DE 7 A 8,000.

New-York, 3. — La grève des garçons d'hôtel et des cuisiniers entre aujourd'hui dans sa seconde semaine de durée. Au-delà d'une demi-douzaine d'hôtels ont fermé leurs portes et les autres font faire leur service par des briseurs de grèves. Des gérants d'hôtels ont déclaré que la grève était finie, mais les meneurs de la grève ont répété qu'ils avaient l'intention d'amener à eux tous les garçons d'hôtels de New-York.

Les efforts du bureau d'arbitrage ont été vains. Le nombre des grévistes d'après les chefs du mouvement, s'élève ce matin entre 7 à 8,000.

Naufrage d'une goélette

APRES UNE COLLISION EN MER — L'EQUIPAGE SE SAUVE SANS PERTES DE VIE.

Booth, Bay Harbor, Maine, 3. — La goélette "James Young", de Bath, est arrivée aujourd'hui avec l'équipage de la goélette "Corra Green" de Bangor. Les deux bateaux sont venus en collision hier soir à environ dix milles à l'ouest de Séguin. La "Corra Green" a sombré avec un cargaison de rous venant d'Halifax à destination de Boston.

Le capitaine Amos Pinkham et ses trois hommes ont échappé au naufrage avec difficulté. L'un d'eux s'est blessé au bras.

La "James Young" s'en allait à New-York avec un cargaison de lattes; il sera réparé ici.

Les adieux du Barreau

A SIR MELBOURNE TAIT QUI PREND SA RETRAITE APRES VINGT-CINQ ANNEES DE SERVICE COMME JUGE.

Le barreau de Montréal fera ses adieux à Sir Melbourne Tait, juge en chef de la Cour Supérieure, mercredi prochain, à l'ouverture du terme de ce tribunal.

L'adresse sera lue par Mre B. L. Archambault, le bâtonnier. Sir Melbourne qui est âgé de 70 ans prend sa retraite après 25 années de service comme magistrat.

L'insurrection cubaine fait des progrès

EUGENIO LACOSTE SE PROCLAME GOUVERNEUR DE TARTAROS ET MET LES PLANTEURS DE LA REGION A RANCON. — LES BUREAUX DU TELEGRAPHE SONT BRULES A LAMAYS.

Santiago de Cuba, 3. — Les insurgés ont brûlé les bureaux du télégraphe, les casernes de la garde rurale et plusieurs maisons, à Lamays, à 30 milles au nord de Santiago.

Un des chefs rebelles, Eugenio Lacoste, s'est proclamé lui-même gouverneur de Tartaros, au nord de Guantanamo.

Il a lancé une proclamation intimant l'ordre à tous les planteurs et propriétaires de la région de verser \$50000 chacun comme contribution de guerre, sinon ils verront aussi brûler leurs habitations.

Le colonel Consagra a, parait-il, un engagement avec les insurgés. Ses derniers auraient perdu 5 hommes.

Le coût de la vie est élevé à New-York

LE PRIX DES COMESTIBLES EST 10% PLUS ELEVE QU'IL NE L'A JAMAIS ETE. — LES AUTRES PRODUITS SOUFFRENT DE CETTE AUGMENTATION.

New-York, 3. — Le coût de la vie, dans notre ville, pendant le mois de mai a été plus élevé que jamais, sauf pendant le temps de la guerre. L'an dernier, les prix étaient excessifs; mais en ce moment ils sont dix pour cent plus élevés encore.

Le coût des aliments tels que les viandes, les œufs, le beurre, le poisson, les patates, le café, le thé, le sucre, le sel, le mélasse, les fèves et les pois a monté de 22 pour cent; le blé, le blé d'Inde, l'avoine, l'orge et la fleur, 33 pour cent.

Seuls les fruits se vendent à des prix inférieurs à l'an dernier; mais ils sont néanmoins plus dispendieux qu'en 1910. Les œufs se vendent 12 pour cent et les produits chimiques 13 pour cent, plus cher que l'an dernier.

La viande de bœuf a augmenté de 26 pour cent; le cochon, 40 pour cent; l'agneau, 50 pour cent. Les marchands attribuent cette augmentation à la rareté du foin pour nourrir les animaux.

L'assassinat de deux soldats mexicains

Torreón, Mex., 3. — Une querelle a éclaté entre les troupes régulières et les volontaires, jalous les uns des autres, et la bagarre se termina par l'assassinat de deux soldats alors que cinq autres étaient gravement blessés.

On considère la demande que le commandant des rebelles Campa, a faite à Torreón et à Lerdois de se rendre, comme une farce.

L'abrogation de la loi Monroe

La Havane, 3. — Il est rumeur qu'une résolution sera présentée au Congrès cet après-midi, demandant l'abrogation de la loi Monroe, qui défend la constitution de partis politiques sur le principe des races.

C'est cette loi qui est, dit-on, la cause de la présente rébellion des nègres.

La procession de la fête - Dieu

La procession solennelle de la Fête-Dieu, qui a lieu, comme on le sait, dimanche prochain, suivra le parcours suivant: Le cortège se formera à l'église Notre-Dame et passera par les rues Notre-Dame, Bonsecours, avenue Viger, Berri, Ste-Catherine, Saint-Denis, la procession sera dirigée à l'Université (Laval), Champ de Mars, Goodford, Notre-Dame. Le départ à l'église Notre-Dame a lieu à 10 heures, très précises et même quelques minutes avant si possible.

La chaleur à New-York

New-York, 3. — Hier, il a fait plus chaud qu'à la même date dans les années précédentes, depuis 1872.

La journée d'hier a été la plus chaude de l'année et il faut remonter à 1872 pour retrouver une chaleur aussi forte le 2 juin.

Le thermomètre est monté à 86 à 3 h. 30. En 1872, il avait atteint 87.

Chinois en contrebande

Chicago, 3. — On a arrêté, hier soir, à South Chicago, cinq Chinois qu'on croit venir du Canada. Tous étaient bien pourvus d'argent. Un des Chinois a offert \$500.00 aux deux détectives qui l'arrêtaient. N. D. Eby, inspecteur chinois, avait averti les agents d'être en éveil et que les Chinois venaient de Buffalo à Chicago.

Pertes de \$15,000

Parkhill, Ont., 3. — Les ministères de la Parkhill Flour Company ont été détruits par un incendie le bonnet, ce matin. Les pertes se chiffrent à \$15,000, mais sont partiellement couvertes par les assurances.

Gréviste blessé dans un combat avec la police

DES TISSEBANDS GRECS ET ALLEMANDS, DE LANCASTER, VIENNENT EN CONFLIT AVEC LA POLICE CE MATIN, ET L'UN D'ENTRE EUX RECOIT UNE BALLE DANS LA JAMBE.

Clinton, Massachusetts, 3. — Pendant une bataille entre la police et les tissebandes en grève de Lancaster, un homme a été blessé d'une balle de revolver, près de l'église catholique de Notre-Dame du Rosaire.

Les grévistes qui ont pris part à l'affaire sont surtout des Grecs et des Allemands.

On dit qu'un grec voulut empêcher une femme de se rendre à la fabrique. Les cris de la femme attirèrent un assaut de police que les grévistes attaquèrent. Des renforts arrivèrent; les grévistes se barricadèrent sur le terrain de l'église et bombardèrent la police avec des pierres. Ils visaient juste et plusieurs agents furent blessés.

La police chargea deux fois, mais fut repoussée. A la fin les agents prirent leurs revolvers et tirèrent d'abord en l'air. Comme les grévistes ne se retirèrent pas, la police monta une troisième fois à l'assaut en tirant. Cette fois, les grévistes s'enfuirent. En revenant, la police trouva un homme blessé à la jambe. On dit qu'il y a eu d'autres blessés.

Les ordinations de la Trinité un peu partout

UN GRAND NOMBRE DE PRETRES, DE DIACRES ET DE SOUS-DIACRES SONT ORDONNES, DANS LES DIVERS DIOCESES DU DOMINION. — A QUEBEC ET A OTTAWA.

Les grandes ordinations de la Trinité ont eu lieu, suivant l'usage, samedi matin à la cathédrale. La veille Mgr l'archevêque avait conféré la tonsure à 28 élèves de philosophie et à 25 élèves de Théologie. A l'ordination de samedi 50 séminaristes ont reçu les ordres mineurs; 15 autres le sous-diaconat; 25 le diaconat et 11, la prêtrise. Ce sont MM. les abbés Poirier et Walsh, professeurs au collège de St-Jean; J. Barbeau, Jos. Domic, Omer Deschênes, Jos. Fortin, Charles Letourneau, Omer Piette, professeurs au collège de Montréal; Henry Norman, Providence; P. N. Benoit, Springfield; Alphonse Lemieux, Ottawa.

A SAINT-JEAN-BAPTISTE Les paroissiens de M. l'abbé Forbes ont été témoins, hier matin, d'une fort touchante cérémonie. Un jeune prêtre ordonné de la veille, M. l'abbé Omer Deschênes chantait, son premier grand-messe, étant assisté de M. l'abbé Arthur Deschênes, vicaire à Saint-Idréné et de M. l'abbé Wilfrid Deschênes, séminariste, ses frères. M. l'abbé Omer Deschênes, professeur au collège de Montréal, est un enfant de la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Forbes a prononcé le sermon de circonstance et a fait remarquer que le paroissien Saint-Jean-Baptiste ne pouvait être autrement que béni de Dieu car il semblait l'avoir choisi particulièrement pour y recueillir ses prêtres. Une seule famille, comme celle de l'abbé Deschênes donne trois de ses membres à l'église. Le sousbassement qui sert de chapelle temporaire était comble, à la grande messe et la cérémonie de la bénédiction d'un drapeau de la Garde Duvrigny qui a eu lieu ensuite en présence de la Garde Indépendante Ville-Marie et Saint-Jean-Baptiste.

PREMIERE MESSE (De notre correspondant) Ottawa, 3. — La paroisse du Sacré-Coeur a fêté hier, pour la cinquième fois, l'ordination de l'un de ses enfants en la personne du R. P. Cary, O.M.I. Le R. P. Jeannotte, curé du Sacré-Coeur, agissait comme prêtre assistant. Les R. P. A. Ménard et U. Langlois l'assistaient comme diacre et sous-diacre. Le sermon a été donné par le R. P. Côté, O.M.I. La maîtrise du Sacré-Coeur sous l'habile direction de son maître de chapelle, M. Henri Lefebvre, a exécuté un magnifique programme musical; Mlle Bélanger tenait l'orgue.

Assistaient à cette cérémonie: Mlle Céline Marie, Elisabeth Gar, sœur du jeune prêtre; M. et Mme F. Dey, M. Laurent Carey, son frère. Au choeur on remarquait les élèves du Juniorat et plusieurs prêtres.

Un éboulis à Saint-Luc de Champlain

Saint-Luc, Champlain, 3. — Un éboulis désastreux vient de se produire sur la rivière Champlain, à Saint-Luc. Le lit de la rivière se trouva bloqué sur une longueur de près de 400 verges et le niveau de l'eau s'éleva de 23 pieds.

Le moulin à scie de M. Fugère a été en partie détruit.

Mort subite

Un inconnu a été trouvé mort, ce matin, rue Saint-Paul, numéro 200. Le corps a été transporté à la morgue où aura lieu l'enquête.

LA BOURSE

Paris, 3. — Le marché était tranquille ce matin et les prix moins élevés. L'argent est à 4 pour cent et l'escompte privé à 4 1/2 pour cent.

Paris, 3. — Les prix se sont maintenus à la Bourse aujourd'hui.

New-York, 3. — A part quelques gains sur les conserves, le Tennessee Copper et l'American Ice, il y a eu peu de changements à la Bourse aujourd'hui.

Londres, 3. — Les stocks américains se sont ouverts à une fraction de point plus élevés. Les transactions ne furent pas nombreuses.

DECES

QUAY — A Montréal, le 2 juin 1912, à l'âge de 61 ans, 3 mois est décédé Eugène Guay, ancien maire de Saint-Henri et ex-échevin de Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 courant, au convoi funèbre partira de la paroisse de Saint-Henri, à 8 heures 45 a.m. pour se rendre à l'église de Saint-Henri, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Une belle fête militaire à la Ferme Fletcher

S. A. E. LE DUC DE CONNAUGHT A REMIS UN NOUVEAU DRAPEAU AU 5ème HIGHLANDERS, SAME-DI EN PRESENCE D'UNE FOULE NOMBREUSE.

Une brillante fête militaire a eu lieu samedi après-midi sur la ferme Fletcher. Son Altesse Royale le duc de Connaught a présenté avec le cérémonial d'usage, un nouveau drapeau au 5ème régiment des Highlanders.

Longtemps avant l'heure fixée pour la présentation, une foule immense était massée sur le parc et même sur le sommet de la montagne.

Les Royal Highlanders, arrivés sur le terrain environ une demi-heure avant la cérémonie, se rangèrent autour de l'estrade préparée pour Son Altesse Royale. Le régiment était commandé par le lieutenant-colonel Cantlie.

Le gouvernement impérial était représenté par le lieutenant-colonel Rose, du Black Watch, 42e Highlanders.

Au nombre des personnes présentes outre le duc de Connaught, on remarquait l'hon. col. Sam Hughes, col. A. Bertram, 77e Dundas, lt.-col. Roy, lt.-col. Wilson, lt.-col. A. E. Labelle, 12e infanterie, hon. lt.-col. sénateur Mackay, M. J. A. Cantlie, père du lt.-col. Cantlie et vétéran au 14e Aberdonshire.

Le parti vici-royal arriva vers quatre heures en automobile. Au moment où elles descendaient de voiture, leurs Altesse Royale la duchesse de Connaught et la princesse Patricia furent reçues par Mlle Béatrice Cantlie et Mlle Majorie Ross qui leur ont présenté de magnifiques bouquets.

Son Altesse Royale le gouverneur-général portait l'uniforme d'officier des grenadiers de la Garde, écarlate et or avec un énorme bonnet à poil.

La cérémonie commença alors. Son Altesse Royale accompagnée par le lieutenant-colonel Lovther, chef d'état-major, des colonels, lieutenants-colonels, majors et lieutenants des Highlanders et du lieutenant-col. Ross, du Black Watch, passa le régiment en revue et l'on tira un salut royal. Les fanfares stationnées dans le centre jouèrent la marche réglementaire: "The Campbells are Coming." Le régiment se mit ensuite en marche dans le parc.

La présentation du nouveau drapeau a été faite par Son Altesse